

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 13 avril 2023
Espace Péchène, Miavoye

3^{ème} séance.

Présents : voir liste **en annexe 1**

1. Accueil

Les participants installent leur cavalier, reprenant leur nom, prénom et village.

L'ordre du jour de la réunion est projeté :

1. *Accueil*
2. *Approbation du compte rendu de la dernière réunion (20/03/2023)*
3. *Approbation de la stratégie de développement*
4. *Présentation des projets communaux en cours et à venir*
5. *Priorisation des projets (étape 1, travail individuel)*
6. *Biodiversité : informations sur l'appel à projets 2023*
7. *Divers.*

2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (20/03/23)

Le compte-rendu de la réunion du 20/03/2023 est approuvé sans remarque.

3. Approbation de la stratégie de développement

Cette partie du PCDR a été élaborée au fur et à mesure des différentes réunions et retravaillée par l'auteur de PCDR (bureau Impact) en tenant compte des remarques émises par les participants.

La dernière version de cette stratégie est présentée et commentée par Myriam Bachy. En jaune sont reprises les modifications suite à la version présentée lors de la CLDR du mois de mars.

Onhayé dans dix ans, ...

Onhayé dans dix ans, ...		
Axe stratégique nr 1 : Un territoire attractif et convivial	Axe stratégique nr 2 : Une commune en transition	Axe stratégique nr 3 : Un cadre environnemental et rural protégé et valorisé
Axes stratégiques Objectifs stratégiques 1.1 Donner à la jeunesse l'opportunité de développer son autonomie et la solidarité 1.2 Développer des services et activités adaptés à tous et notamment aux seniors 1.3 Stimuler la convivialité et développer la culture 1.4 Faciliter l'installation de logements adaptés à différents publics	2.1 Poursuivre le développement de la mobilité utilitaire et de loisirs depuis et vers les communes limitrophes 2.2 Favoriser et promouvoir la production et la consommation locales 2.3 Mettre en avant le patrimoine et les spécificités locales 2.4 Développer une stratégie communale en matière de transition, d'énergie propre et de réduction des consommations	3.1 Entretien et valoriser le cadre environnemental 3.2 Favoriser la cohérence urbanistique et le caractère rural des villages 3.3 Etablir une vision à long terme de sécurisation des voiries et des cœurs de villages, en tenant compte des spécificités de chacun 3.4 Confirmer Onhayé dans un tourisme diffus et intégré

Remarques des membres :

- Objectif 2.1. : Une participante considère que la mobilité utilitaire concerne plutôt les déplacements des habitants dans la commune, tandis que la mobilité de loisirs concerne plutôt les visiteurs venant des communes voisines.
- Objectif 3.4. : On pourrait débattre de ce qu'on entend par tourisme diffus et intégré. C'est le contraire du tourisme de masse. Un participant propose de parler plutôt de tourisme « local et durable ». Un autre aime bien la notion de tourisme intégré.
- Objectif 3.2. : Il faudrait pouvoir éviter les villages « en araignée ». Cela vient notamment de la situation au plan de secteur. Cet aspect est envisagé dans l'objectif relatif à la cohérence urbanistique.

⇒ **La stratégie est approuvée par la CLDR.**

4. Présentation des projets communaux en cours et à venir, par le Bourgmestre

Le Bourgmestre commente la liste des projets présentée lors de la séance précédente, en soulignant ce qui existe déjà ou se fait déjà (mais peut éventuellement être complété), les projets en cours au niveau communal (ex : la construction d'une halle dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village »), les terrains disponibles dans les villages, les terrains acquis à Onhaye (en vue d'y construire une maison de repos), ...

Le but est d'informer au mieux les membres avant qu'ils ne commencent à travailler sur la priorisation des projets.

Il souligne que le CCCA, le CCCE, les écoles, l'ATL ... pourraient « porter » certaines actions proposées.

Des plans (comme PIMACI en matière de circulation des vélos, le PAEDC en matière d'énergie, ...) dans lesquels la commune est engagée peuvent constituer des pistes pour concrétiser certains projets.

Concernant le trafic des poids lourds, il précise que des discussions sont en cours avec les communes limitrophes pour interdire les plus de 7 tonnes ½ dans les villages (excepté pour la circulation locale).

Concernant la RN 97, il informe les membres qu'un nouveau radar a été installé ce matin à Anthée, à hauteur de l'école.

5. Priorisation des projets (étape 1, travail individuel)

Michaël Latour présente le document de travail destiné à la première étape du classement des différents projets proposés, afin de déterminer les fiches-projets à élaborer.

Ce document de travail est important puisqu'il est demandé à tous les participants et de façon individuelle d'établir un choix sur les projets qu'ils souhaiteraient voir faire l'objet

d'une fiche-projet dans le PCDR. La collecte des différents choix permettra de dégager des priorités, de travailler collectivement (2^{ème} étape) lors de la prochaine réunion et in fine d'approuver les projets qui feront l'objet de fiches-projets.

Ces fiches-projets, et leur programmation, seront proposées au Conseil Communal.

Michaël Latour explique qu'il existe 3 types de fiches-projets :

- Les fiches de priorité 1 : pour les projets importants et prévus en début de programmation (il y aura environ 4/5/6 fiches de ce type). Elles seront élaborées par l'auteur de PCDR avec l'éventuelle aide d'un « groupe-projet » (membres de la CLDR intéressés, Administrations concernées, auteur du PCDR, ...). Les projets de priorité 1 seront détaillés, esquissés et estimés.
- Les fiches de priorité 2 : pour des projets importants également, mais prévus en milieu de programmation (il y aura environ 7/8/9 fiches de ce type).
- Les fiches de priorité 3 : pour des projets moins importants, prévus en fin de programmation.

Pour aider les participants dans leurs choix, un code couleur a été associé à chaque projet :

- En vert, les projets qui rentrent parfaitement dans le cadre d'un subventionnement actuel en Développement Rural (DR).
- En orange, les projets qui peuvent éventuellement rentrer dans le cadre d'un subventionnement en DR, mais où c'est moins évident, où des financements peuvent s'envisager ailleurs...
- En rouge, les projets qui s'éloignent du cadre DR ou d'une prise en charge par la commune.

Ps : Les projets repris en gras sont ceux qui avaient été mentionnés comme « coups de coeur » par les participants lors des Groupes de Travail.

A ce stade, aucun projet proposé n'est abandonné ni regroupé. Ils peuvent tous faire l'objet d'un choix. En effet, même s'ils s'éloignent du cadre d'une fiche-projet DR, ils ont tous leur légitimité dans le cadre d'une stratégie globale. Certains pouvant même être mis en œuvre sans devoir faire l'objet d'une fiche-projet.

Concrètement, il est demandé, dans la case correspondant à chaque projet, de noter les chiffres 1, 2 ou 3 :

- 1, pour un projet jugé important et à réaliser en début de programmation (fiche-projet de priorité 1 : en choisir 5 maximum).
- 2, pour un projet jugé important et à réaliser en milieu de programmation (fiche-projet de priorité 2 : en choisir 10 maximum).
- 3, pour un projet jugé moins important (fiche-projet de priorité 3)
- /, pour un projet jugé inopportun.

Les participants complètent leur document de travail et le remettent aux agents de la FRW.



6. BiodiverCité : informations sur l'appel à projets 2023

Myriam Bachy explique le but de l'opération BiodiverCité, à savoir recréer du maillage écologique. C'est la 3^{ème} année que cet appel à projets a été lancé par la Ministre Tellier et la 3^{ème} année que la commune d'Onhaye va introduire un dossier.

Les diverses opérations nature qui existaient par le passé (Semaine de l'arbre, Plan Maya, PCDN, Cimetière nature) sont dorénavant regroupées au sein de BiodiverCité, le but de la Ministre étant de déboucher sur des projets plus impactants et de permettre à toutes les communes d'introduire chaque année une demande.

Les membres qui souhaiteraient avoir plus d'informations à ce sujet peuvent se rendre sur le site : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

L'aide est de 12.000 € maximum par commune et par an, 10.000 € allant aux actions éligibles proposées par la commune et 2.000 € étant réservés à la Semaine de l'Arbre.

La commune peut faire le choix de répartir ces 12.000 € en 9.500 € pour ses fiches-actions et 2.500 € pour la Semaine de l'arbre. En effet, les communes s'engageant à commander et distribuer un minimum de 30% du nombre de plants produits sous les critères de la charte « Végétal d'ici » et qui bénéficient de cette appellation ont droit à un 'bonus' (une majoration de maximum 500€ sur le seuil des 2.000 euros alloués initialement à ce poste. Le seuil du montant attribué à l'achat de plants pour la distribution de la Semaine de l'Arbre passe alors à maximum 2.500 euros).

Quant à la thématique de la Semaine de l'arbre 2024, il s'agira de : « Arbres et arbustes indigènes ».

Une autre nouveauté en ce qui concerne le financement : cette année les projets de sensibilisation sont plafonnés à 1.500 €.

Quant aux thématiques dans lesquelles il y a lieu de travailler, ce sont toujours les mêmes 9 thématiques, représentées par les pictogrammes suivants :



Dans le vademecum sont repris les postes éligibles pour chacune de ces thématiques.

Myriam Bachy précise ensuite les conditions d'octroi :

- Le site doit être accessible au public.
- La commune doit être propriétaire du terrain ou passer une convention de gestion de 15 ans (avec le propriétaire privé, la Région ou la Province).

Il est donc plus aisé de travailler sur terrain communal.

Le dossier est à rentrer pour le 31 mai 2023 (fiches-actions).

Au niveau communal, une réunion de travail s'est tenue ce 4 avril. Elle réunissait l'échevin de l'environnement, l'éco-conseiller communal et une série de personnes-ressources (représentants du DNF, du Contrat-Rivière, du CCC des aînés, du Groupe Sentiers, du SI et de la FRW).

Les pistes envisagées par ce groupe sont les suivantes (une sélection devra être faite, vu le budget limité) :

- *Creusement d'une mare dans le verger partagé de Sommière*
- *Animation sur le thème des haies*
- *Planter une haie didactique*
- *Achat d'une valise pédagogique*
- *Plantations de prairies fleuries (Etang de Fter, centre de Weillen)*
- *Plantation de haies sur le site de l'ancien terrain de foot (et terrain de basket) de Sommière*
- *Labellisation 'Nature' de 3 cimetières (Serville, Gérin, Weillen)*
- *Plantations d'arbres d'alignement à Rostenne (bords de voirie).*

Les participants (dont certains étaient présents à la réunion du 4 avril) échangent à ce propos. Il est précisé que la valise pédagogique ne servirait pas uniquement aux écoles, qu'il y a eu un problème d'entretien de la mare de Sommière et que des bénévoles/guides nature seront nécessaires pour les animations autour de la valise pédagogique.

La CLDR sera tenue au courant des suites (projets retenus par le Collège et acceptation de ceux-ci par le SPW).

8. Divers

L'agenda des réunions passées et à venir est projeté. La prochaine réunion est donc fixée au 15 mai. Il s'agira cette fois de procéder à un 'travail collectif' sur la priorisation des projets et de préparer la tenue de groupes-projets qui devraient se tenir en juin.

Le site web où trouver plus d'informations relatives au PCDR est :

www.onhayedveloppementrural.info

M. Bastin, Député-Bourgmestre d'Onhaye, Président de la CLDR, remercie les participants.

Pour le secrétariat,

Myriam Bachy
Michaël Latour
Fondation Rurale de Wallonie



071/660.190.

m.latour@frw.be

Annexe 1 : liste des présences

**Commission Locale de Développement Rural du 13 avril 2023
Espace Péchène, Miavoye**

Liste des participants :

	Nom	Prénom	Présent / Absent / Excusé	Adresse e-mail
1	Berghmans	Pauline	Présente	paulineberghmans@yahoo.fr
2	Berthe	Lucie	Excusée	lucie.berthe91@gmail.com
3	Bourguignon	Geoffrey	Excusé	geoffreybourguignon@hotmail.com
4	Crépin	Philippe	Excusé	pcrepin@awegroupe.be
5	de Beaufort	Henri	Présent	henri.debeaufort@skynet.be
6	Delhalle	Vincent	Excusé	VNAE.delhalle@gmail.com
7	Dessambre	Bruno	Excusé	bruno.dessambre@gmail.com
8	Dumont	Vanessa	Présente	van_dumont@yahoo.fr
9	Elleboudt	Jean	Présent	elleboudtjean@gmail.com
10	Frerotte	Colette	Présente	colette.frerotte@yahoo.fr
11	Hauchecorne	Koen	Excusé	koen.hauchecorne@proximus.be
12	Laloux	Léon	Présent	leon.laloux@skynet.be

13	Leonard	Julie	Présente	leonaju@skynet.be
14	Magnabosco	Pierre	Présent	gelai.magnabosco@gmail.com
15	Mathieu	Guy	Excusé	guy.mathieu@skynet.be
16	Papart	Frédéric	Absent	fredericpapart@skynet.be
17	Posty	Jean-Charles	Démissionnaire	jeancharlesposty1879london@gmail.com
18	Ridelle	Jacques	Présent	jacques.ridelle@gmail.com
19	Rosier	Antoine	Présent	antoine.rosier@hotmail.com
20	Scohy	Pierre	Présent	pscohy@hotmail.com
21	Vieuxtemps	Didier	Présent	vieuxtemps.didier@gmail.com
22	Willain	Michel	Présent	michel.willain@hotmail.com
23	BASTIN	Christophe	Présent	bourgmestre@onhay.be
24	SCOHY	Isabelle	Présente	scohy.isa@gmail.com
25	GERARD	Arnaud	Absent	gerardarnaud1975@gmail.com
26	de GIEY	Werner	Présent	degieywerner@gmail.com
27	BOUCHAT	Dimitri	Absent	architecte.bouchat@skynet.be
28	BARREAU	Julien	Présent	Julien.barreau2@gmail.com

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Myriam BACHY & Michaël LATOUR